

FORMULAIRE DE DISPENSE DE PROCÉDURE DE VALIDATION DES ACQUIS ÉTUDIANTS DE LICENCE

Par décision du CEVU en date du 29 avril 2010, il est décidé que les étudiants arrivant d'une université française extérieure et pouvant justifier des acquis permettant l'accès de plein droit dans l'année d'étude ou le diplôme immédiatement supérieur à celle ou celui obtenu précédemment sont dispensés du passage de leur dossier en commission de validation d'acquis. Les acquis précédents sont reconnus de plein droit.

Sont uniquement concernés par cette dispense les étudiants suivants ayant obtenu :
(ne pas remplir si pas concerné)

- ◆ un semestre complet en L1 soit 30 crédits ou
- ◆ une année d'étude complète de L1 soit 60 crédits ou
- ◆ deux semestres de L1 et un semestre complet de L2 soit 90 crédits ou
- ◆ leurs années de L1 et de L2 soit 120 crédits.

**L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE SE FERA SUR REMISE DU PRÉSENT DOCUMENT COMPLÉTÉ
ET OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNÉ DES RELEVÉS DE NOTES JUSTIFICATIFS.**

Nom : **Prénom :**

Date et lieu de naissance :

Dernière université française d'inscription :

Année :

Dernière année d'études ou diplôme universitaire obtenu :

Je certifie avoir obtenu les semestres et/ou années d'études ci-dessous :

- | | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| □ Licence 1^{re} année | Par compensation : □ Oui □ Non | Note : _ _ |
| | □ Semestre 1 - Note : _ _ | □ Semestre 2 - Note : _ _ |
| □ Licence 2^e année | Par compensation : □ Oui □ Non | Note : _ _ |
| | □ Semestre 3 - Note : _ _ | □ Semestre 4 - Note : _ _ |
| □ Licence 3^e année | Par compensation : □ Oui □ Non | Note : _ _ |
| | □ Semestre 5 - Note : _ _ | □ Semestre 6 - Note : _ _ |

Nom et Prénom :

A Tours, le/...../ 201....

Signature

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Une copie de ce document sera remise par la scolarité au secrétariat pédagogique concerné.